



## REUNION DES MINISTRES DE LA SADC RESPONSABLES DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT

16 JUILLET 2010

VICTORIA FALLS (ZIMBABWE)

---

### Communiqué de presse

1. Les Ministres de la SADC responsables de l'environnement et des ressources naturelles se sont réunis à Victoria Falls (Zimbabwe) le 16 juillet 2010. Ont assisté à la réunion les Ministres des dix Etats membres suivants : Afrique du Sud, Botswana, République démocratique du Congo, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Swaziland, Zambie et Zimbabwe. L'Angola et la République Unie de la Tanzanie étaient représentés par des Hauts fonctionnaires. La réunion était présidée par Son Excellence M. Jose Endundo, Ministre de l'environnement, de la conservation de la nature et du tourisme de la RDC et accueillie par Son Excellence M. Francis Nhema, Ministre de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles de la République du Zimbabwe.
2. Les Ministres ont passé en revue la performance de ces secteurs conformément au Plan stratégique indicatif de développement régional (RISDP) et les développements mondiaux actuels. Les Ministres ont noté les progrès suivants :

#### **Etat des ressources naturelles et de l'environnement**

3. Les Ministres ont souligné l'importance de la préservation et de la conservation des ressources naturelles, de la biodiversité et de l'environnement dans la mesure où ils garantissent les moyens de subsistance, permettent de générer des revenus et de réduire la pauvreté au niveau des communautés. Les Ministres ont noté les progrès accomplis par les Etats membres dans la conservation de la faune, des forêts et dans la gestion des ressources halieutiques.

#### **Position pour la négociation lors de la 16<sup>e</sup> CoP**

4. Les Ministres ont noté que la 16<sup>e</sup> Session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations unies sur les changements climatiques (CoP 16 CCNUCC) aura lieu en novembre 2010 à Cancun (Mexique).

La réunion discutera de l'orientation future du régime mondial du changement climatique suivant l'expiration du Protocole de Kyoto en 2012. Aussi, les Ministres ont unanimement résolu d'adopter la position africaine commune de négociation pour la Cop 16 CCNUCC, et ont appelé la région à l'appuyer. Les Ministres ont pris l'engagement de travailler étroitement avec l'Union africaine sur les questions touchant au changement climatique que la Région doit affronter. La position africaine privilégie l'adaptation aux effets néfastes du changement climatique tels que les sécheresses, inondations et cyclones que la Région subit déjà.

### **Position commune de négociation pour l'accès et le partage des avantages**

5. Les Ministres ont entériné la Position commune africaine de négociation sur « l'Accès et le partage des avantages », et ont exhorté les Etats membres de la SADC à l'appuyer.

### **Mise en œuvre des Protocoles**

6. Les Ministres ont reconnu le rôle crucial des Protocoles en tant que cadres directifs généraux pour encourager la collaboration et la coopération entre les Etats membres et leur rôle dans la promotion du développement régional et de l'intégration régionale. Aussi, ils ont approuvé les stratégies de mise en œuvre des Protocoles sur les pêches et la foresterie, et ont appelé les Etats membres à les mettre en œuvre.
7. Les Ministres ont noté que des progrès ont été accomplis dans la gestion durable des ressources naturelles et ont noté que la pêche illicite, non réglementée et non déclarée (INN), les incendies de forêts, les conflits entre les hommes et les animaux et la gestion non coordonnée des ressources halieutiques partagées constituent toujours des défis pour la région. Les Ministres ont appelé à davantage de collaboration entre les Etats membres. Ils ont, à cet égard, approuvé un Plan d'action visant à mettre en œuvre la Déclaration d'engagement de la SADC pour lutter contre la pêche INN dans la région.

### **Nouveaux programmes dans les domaines des ressources naturelles et de l'environnement**

8. Les Ministres ont approuvé de nouveaux programmes régionaux sur l'Aquaculture, la Gestion des incendies et la Cogestion des ressources halieutiques partagées dans le bassin du Zambèze. Ces programmes contribueront au développement des capacités, au partage des meilleures pratiques, à la génération des revenus et à une sécurité alimentaire accrue. Les Ministres ont ensuite appelé les Etats membres à mettre en œuvre les programmes approuvés.

**Année internationale de la biodiversité et engagement en faveur de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles**

9. Les Ministres ont noté que 2010 est l'Année internationale de la biodiversité et ils ont encouragé les Etats membres à l'observer et à la célébrer. Les Ministres ont planté des arbres à Chogam Park (Victoria Falls) pour marquer l'Année internationale de la biodiversité. Ils ont encouragé la plantation des arbres dans tous les Etats membres comme une des mesures permettant de lutter contre la déforestation et la dégradation des terres.
10. Les Ministres ont réaffirmé leur engagement à la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles, et ont appelé toutes les parties prenantes à entreprendre des activités de développement de manière durable.
11. En dernier lieu, les Ministres ont remercié le gouvernement et la population de la République du Zimbabwe pour avoir accueilli la réunion et pour l'hospitalité chaleureuse qui a été accordée à eux-mêmes et à leurs délégations.

**Fait à Victoria Falls (Zimbabwe)**

**Le 16 juillet 2010.**